

L'ECHO DES BAVINS

Journal communal JUIN 2014

Infos pratiques

MAIRIE

Tel : 03.27.61.60.43

fax : 03.27.61.75.75

Mail : mairielefontaine@wanadoo.fr

Tél portable mairie en cas d'urgence : 06.32.05.35.86

Horaires d'ouverture :

Mardi et Jeudi de 10h30 à 12h30

Sur rdv en dehors de ces horaires.

Communauté de communes :

www.coeur-avesnois.fr



Déchetterie de Solre-le-Château

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 10h-12h et 14h-16h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-18h

AGENDA

Juin

Dimanche 29 juin :

Randonnée Sabrina

Juillet

Vendredi 18 juillet à 21h :

Joly Jazz au théâtre de verdure

Samedi 19 juillet et dimanche 20 juillet : Du-casse du village.

LE MOT DU MAIRE

Merci aux nombreux Lez-Fontainois qui ont accordé leur confiance à notre liste et lui ont confié la conduite du village pour les six années à venir.

Maintenant, pour notre équipe, est venu le temps du travail au bénéfice de tous.

Comme promis, dans le respect des engagements pris lors de la campagne électorale, nous nous attacherons à promouvoir le bien-vivre à Lez-Fontaine.

Notre attention ira en priorité aux plus fragiles, aux anciens, aux enfants.

Notre action visera à mener une gestion saine afin de préserver la commune de toute situation anormale.

Dans l'immédiat, d'austères contraintes budgétaires nous incitent à réduire les dépenses et il faudra retrouver des disponibilités suffisantes avant de réaliser de nouveaux investissements.

Pour autant, ce qui peut être réalisé le sera.

Souhaitez-nous bon courage.

Christophe DECHERF



Le Conseil Municipal

Commissions municipales

Le Maire siège à toutes les commissions.

Affaires agricoles : Philippe HANOT, Sébastien DEMANEZ, Jérôme HONORE, Sylvain JOURDAIN

Bâtiment : Jacques DERAIME, Julien VIARD

Cadre de vie et associations : Sandrine VINCENT, Sandrine CORRIER, Gwladys LEBLANC, Véronique NICQ

Cimetière : Philippe HANOT, Jérôme HONORE, Véronique NICQ

Communication : Sandrine VINCENT, Gwladys LEBLANC, Julien VIARD

Ecoles : Sandrine VINCENT, Gwladys LEBLANC, Julien VIARD, Jérôme HONORE

Fêtes et cérémonies : Sandrine VINCENT, Sandrine CORRIER, Gwladys LEBLANC, Sébastien DEMANEZ

Finances : Philippe HANOT, Jacques DERAIME, Julien VIARD

Urbanisme : Philippe HANOT, Sébastien DEMANEZ, Sylvain JOURDAIN

Voirie : Philippe HANOT, Jérôme HONORE, Sylvain JOURDAIN, Véronique NICQ, Julien VIARD

Salle des fêtes : Philippe HANOT, Jacques DERAIME, Sandrine CORRIER

Le CCAS

Les 9 membres:

Le maire : Mr Christophe DECHERF

4 conseillers municipaux :

Mme Sandrine VINCENT, Mme Véronique NICQ, Mr Sébastien DEMANEZ, Mr Sylvain JOURDAIN.

4 membres extérieurs au conseil municipal :

Mme Annick HONORE, Mme Anne—Marie VAN SPRUNDEL, Mme Géraldine PIERLET et M. Gabriel DUTREMEE



Ecole

Les enfants de l'école de LEZ FONTAINE, auront le plaisir de retrouver leur institutrice, Mme HIDDEN à la rentrée prochaine. Remplacée en mars par Mlle BERNARD, que nous remercions pour le travail accompli auprès de nos enfants, Mme HIDDEN a donné naissance à la charmante petite Clémence le 6 mai 2014. Nous souhaitons à cette famille beaucoup de bonheur.

Concernant la rentrée 2014-2015 :

Le passage à la semaine de 4 jours et demi sera effectif. Nous y travaillons et avançons sur le projet, des infos seront données aux parents d'élèves très rapidement. Nous vous informerons lors d'un prochain bulletin du déroulement de la semaine.

COMITE DES FETES

Samedi 10 mai 2014 a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. J'en suis depuis la présidente. A mes côtés, Sandrine CORRIER, 1^{ère} vice-présidente, Denis VINCENT, 2nd vice-président, Géraldine PIERLET, trésorière, Anne-Marie VAN SPRUNDEL, trésorière adjointe, et Ignacio SERE, secrétaire, composent le nouveau bureau.

Mr le Maire, ses adjoints et les autres membres du conseil municipal ainsi que d'autres membres actifs : Sandrine et Nicolas HENNEBELLE, Annick HONORE, Philippe YSMAL, Natacha BERTIN, Thibault PECRIAUX et Hélène HARROUD font partie du comité.

Nous prenons un flambeau porté 24 ans par Mr Bernard HANNECART, président du comité de 1989 à 2013, auquel a succédé Pierre JOUNIAUX, membre actif depuis de nombreuses années, épaulés par une équipe stable dont l'investissement a généré une situation financière saine.

Nous travaillons activement à la préparation de votre prochaine ducasse, qui aura lieu les 18, 19 et 20 juillet prochains, soucieux de poursuivre les actions engagées par nos prédécesseurs. Le comité s'est réuni pour la première fois le jeudi 22 mai 2014.

Nous espérons vous voir venir très nombreux à nos futures manifestations !

La présidente du Comité des fêtes, Gwladys Leblanc



L'Association de Parents d'Elèves

L'association de parents d'élèves (A.P.E.) de LEZ FONTAINE est née avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I) rassemblant les écoles de DIMECHAUX, DIMONT, WATTIGNIES-LA-VICTOIRE et LEZ-FONTAINE.

Chaque village possède ainsi sa propre association et organise chaque année son assemblée pour l'élection de son bureau. Nous comptons donc un président, moi-même, une secrétaire, Marie Huyghe et une trésorière, Marie LEGRAND mais aussi plusieurs membres actifs, parents d'élèves scolarisés dans le R.P.I.

Chaque association de village organise ses propres activités annuelles.

Il existe également une association centrale du RPI qui organise aussi ponctuellement d'autres manifestations telles que le marché de Noël ou la kermesse de fin d'année, une rotation annuelle étant alors effectuée. LEZ FONTAINE accueillera normalement la kermesse de l'année scolaire 2015 / 2016 dans le théâtre de verdure, si la météo le permet.

L'association centrale a pour vocation :

- de faciliter la liaison entre les A.P.E. de chaque village, enseignants et conseils municipaux dans le cadre de festivités
- de gérer les cotisations annuelles de chaque enfant scolarisé afin de récolter des fonds pour subventionner les diverses activités des écoles
- de redistribuer des fonds
- d'organiser des manifestations communes avec les 4 associations

Par contre, celle-ci ne gère pas les relations entre les parents d'élèves et les enseignants sur le sujet scolaire : cela relève du conseil d'école où siègent, entre autres, des représentants de parents d'élèves élus dans les écoles en octobre.

Une cotisation annuelle par enfant est demandée à chaque association du R.P.I.

Elle est financée grâce à diverses manifestations pour LEZ-FONTAINE en 2013 / 2014 :

- la Saint Sylvestre
- la vente de Pizzas
- le carnaval

Organisées dans une parfaite entente.

Notre association est donc ouverte à tous les parents d'enfants habitant LEZ FONTAINE. Chacun sera donc chaleureusement accueilli et toutes les idées d'activités, même les plus innovantes, seront les bienvenues.

A noter que les parents des enfants extérieurs aux 4 villages ont leurs places dans chacune des associations.

On vous attend !

Réналd LEBLANC

VIE DU VILLAGE

*Vin d'honneur offert
pour l'inauguration de
la ducasse le 18 juillet
2014 à 18h30 sur la
place de Lez Fontaine*



Fête des voisins



Quelques travaux
de rebouchage de
trous de chaussée

